



Monsieur le Préfet,
Monsieur le DASEN,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Aujourd'hui nos collègues directrices et directeurs d'école sont au bout du rouleau !

Depuis des années les missions confiées à nos collègues ne cessent d'augmenter et de se complexifier. La dégradation des conditions d'exercice est réelle !

Le ministère s'était engagé au travers d'une « charte de confiance » sur 6 axes :

- simplification des tâches administratives
- qualité de vie au travail
- allègements et simplifications des sollicitations
- outils numériques nationaux
- pilotage de la circulation de l'information
- formation et accompagnement

Et que constatons-nous ?

Les demandes sont pléthoriques, les délais intenable !

Nos collègues directrices et directeurs sont sollicités par l'administration centrale, rectorale, académique mais aussi par les circonscriptions, les municipalités, les collèges de secteur... sans oublier la rentrée, les élèves, les familles, les collègues.....

Ils n'arrivent plus à répondre dans les temps et de manière satisfaisante à toutes ces sollicitations.

Et elles et ils sont SEULS !

Les écoles qui avaient encore « la chance » d'avoir une aide administrative savent qu'elles va disparaître (si ce n'est déjà fait) avec l'arrêt brutal et la non reconduction de tous les contrats aidés alloués à celle-ci ! Cette décision gouvernementale met au chômage des milliers de personnes (23 000) dont on sait pertinemment que pour l'immense majorité il n'y aura pas de solution de repli !

C'est un drame pour les personnes concernées ! Du jour au lendemain, elles sont congédiées sans remerciement, sans avoir eu le temps de se projeter pour leur avenir.

Mais la direction d'école n'est pas la seule touchée car supprimer ces contrats c'est fragiliser l'accompagnement des enfants en situation de handicap, c'est fragiliser les organisations mise en place aussi dans les établissements du second degré et globalement c'est fragiliser l'école publique !

Nous réclamons un plan pluriannuel pour la création d'emplois pérennes et payés dignement !

Il est temps que les dossiers sur la direction d'école et des contrats aidés soient ré-ouverts très rapidement.

Nous vous demandons la mise en place d'un groupe de travail pour faire évoluer et alléger véritablement les tâches liées à la direction d'école que la suppression de l'aide administrative va encore plus fragiliser.

Nous vous demandons de « faire remonter » au plus au niveau de l'État le drame engendré par la suppressions des contrats aidés. Il est indispensable et urgent qu'un groupe de travail national soit mise en place pour trouver les nouveaux postes/emplois à affecter sur ces missions de service public.

Nos organisations sont unanimes quant à l'urgence de nos deux demandes.

Nous continuerons, en parallèle, à nous mobiliser et à appeler les directrices et directeurs d'école à hiérarchiser les demandes. Nous les appellerons à traiter uniquement celles qui ont pour objet l'organisation de l'école et la vie des élèves.

Nous continuerons à nous mobiliser pour obtenir des emplois formés, non précaires et rémunérés à la hauteur de leur engagement.